DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES AUVERGNE RHÔNE ALPES UDAP DU PUY DE DÔME

PP2

BILLOM COMMUNAUTÉ
COMMUNE DE BILLOM

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC
PLAN DE PATRIMOINE (PARTIE SUD)

André DAVID architecte DPLG urbaniste
5 avenue des Thermes 63400 CHAMALIÈRES

avec **Claire BAILLY** paysagiste DPLG architecte DPLG
25 rue du Capitaine Ferber 75020 PARIS

NOVEMBRE 2021

Origine du fonds de plan : cadastre 2016 fourni par lacommune. Pas d'échelle identifiée

- Protection MH
- Immeuble ou élément exceptionnel.
- Immeuble ou élément de grande qualité architecturale, historique ou archéologique.
- Immeuble ou élément de qualité architecturale, historique ou archéologique.
- Élément bâti constitutif du tissu urbain
- Espace naturel ou agricole de grande importance paysagère
- Jardin ou parc
- Mur de clôture ou soutènement pierre
- Tracé historique (matérialisé ou non)